

REGLEMENT

CHALLENGE P.T.V. 2010 / 2011 des Yvelines

Le challenge P.T.V. 2010-2011 des Yvelines comporte **4 étapes** et une **finale** :

- Etape 1 – le **21 novembre 2010** - au Centre Equestre la Licorne de la Fontaine à **Bonnelles**
- Etape 2 – le **12 décembre 2010**, Centre Equestre Le Moulin de la Forge à **Longvilliers**
- Etape 3 – le **16 janvier 2011**, Centre Equestre Les Fauvettes à **Neauphle-le-Vieux**
- Etape 4 – le **06 février 2011**, Centre Equestre de la Base de Loisirs à **St Quentin en Yvelines**
- Finale – le **6 mars 2011** au **HARAS NATIONAL des BREVIAIRES**.

Chacune des 4 étapes, comporte en matinée, une formation au franchissement des difficultés du P.T.V. dispensée par des moniteurs DE encadrant chacun un petit groupe, puis un déjeuner convivial et, en après-midi, une épreuve compétitive suivie de la proclamation des résultats.

Ce challenge de niveau Club et Club Elite est ouvert à tous ; les cavaliers Amateur et Pro pourront participer hors classement.

La participation financière par journée est de 32 euros par cavalier et 15 euros par accompagnateur. Ce tarif comprend la formation, la compétition et le repas de midi (merci de nous préciser par mail à la clôture des engagements le nombre et les noms des accompagnateurs).

La finale est ouverte à tous. Elle se disputera sur 2 manches : 2 parcours avec reconnaissance explicative par le traceur. Une épreuve se déroulera le matin suivi d'un repas pris en commun. La seconde épreuve aura lieu l'après-midi.

Cette réunion compétitive déterminera les résultats pour 2 classements :

- le vainqueur de la finale du challenge PTV des Yvelines (uniquement les 2 manches de la journée, le classement résulte du total des 2 manches)
- une coupe au vainqueur du challenge PTV des Yvelines : cavalier ayant participé à au moins 2 dates préalables + la finale (cumul des points des trois journées)

Pour l'établissement des résultats du challenge, la somme des notes obtenues lors des 2 étapes effectuées ou des deux meilleures étapes (dans le cas de 3 ou 4 participations) est prise en compte et vient s'ajouter à la note obtenue en finale.

Deux catégories de couples sont distinguées dans le challenge :

- Club, pour les cavaliers débutants ou les cavaliers confirmés avec un cheval novice dans la discipline ; le barème appliqué est celui du règlement des compétitions TREC Club en vigueur.
- Club Elite, pour les cavaliers plus expérimentés concourant notamment dans les catégories Club Elite de TREC ; le barème est celui du règlement des compétitions TREC Club Elite en vigueur.

Le chronométrage de l'épreuve finale départagera les ex-æquo.

Conformément au règlement fédéral, pour votre sécurité, le port du protège dos est obligatoire pour tous les cavaliers lors des journées de ce challenge.

INSCRIPTIONS-ENGAGEMENTS

Les engagements se font sur le SIF (Service Informatique Fédéral, ffe.com, onglet FFE Club SIF, rubrique BO Engagements Résultats).

Les épreuves des 16 janvier et 6 mars seront déclarées au nom du CDTE,
les autres au nom du club qui reçoit l'épreuve

Les annulations sont possibles dans la limite des clôtures d'engagements du SIF, soit le **lundi minuit précédent la compétition**. Seules ces annulations seront prises en compte. La licence fédérale compétition Club, à jour, est obligatoire pour participer au challenge.

Renseignements: contact@cdtey.fr ; 06 33 29 49 59 / 06 74 87 35 86 et site www.cdtey.fr